

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE BAC PROFESSIONNEL MÉTIERS DE LA COIFFURE

EN APPRENTISSAGE



Durée de la formation
2 ou 3 ans



Rythme alterné
2 jours ÉCOLE
3 jours ENTREPRISE



Salaire selon
votre âge et niveau
d'étude



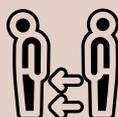
Accessibilité en VAE
Non



Taux de réussite
--%



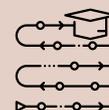
Coût moyen
Prise en charge par les
opérateurs de compétences



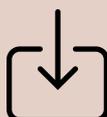
Taux d'abandon
--%



**Rupture du contrat
d'apprentissage**
--%



Poursuite d'étude
--%



Taux d'insertion
--%



Nombre de stagiaires
0



**Accessibilité
handicap**

(2023 / 2024)

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE BAC PROFESSIONNEL MÉTIERS DE LA COIFFURE

Arrêté du 28 juin 2019 portant création de la spécialité « Métiers de la coiffure » de baccalauréat professionnel et fixant ses modalités de délivrance NOR: MENE1919092A

Code diplôme 40033604T – RNCP 34420

Diplôme national de **niveau 4 européen** permettant d'acquérir les techniques et compétences attendues d'un professionnel qualifié de coiffure.

OBJECTIFS

Le titulaire du baccalauréat professionnel "Métiers de la coiffure" est un professionnel hautement qualifié spécialisé dans :

- les techniques de coupe, de forme, de coloration, de coiffage sur une clientèle féminine et masculine
- l'accueil de la clientèle
- le conseil personnalisé pour la vente de prestations et de produits
- l'animation de l'équipe au sein de l'entreprise
- la gestion technique, administrative et financière courante d'un salon de coiffure ou d'une activité indépendante

ACCOMPAGNEMENT HANDICAP

Accessible pour les personnes en situation de handicap

Le Studio rend accessible sa prestation aux apprenants en situation de handicap en adaptant sa pédagogie aux travers :

- des rythmes
- des contenus, supports, méthodologies & outils
- des évaluations
- de l'environnement matériel et social
- Pour cela, un référent est chargé de l'intégration des personnes en situation de handicap et de la sécurisation de leurs parcours.





PRÉREQUIS - MODALITÉS & DÉLAIS D'ACCÈS

Prérequis :

La formation de BAC PRO Métiers de la Coiffure est prévue en 3 ans, après la classe de 3ème générale.

L'admission s'effectue par un entretien d'entrée dont le processus est le suivant :

- 1 / Vérification du parcours de l'apprenant
- 2 / Examen du dossier de candidature
- 3 / Entretien de motivation au sein de l'établissement

Modalités d'accès :

Pour accéder à la formation, il est préférable de maîtriser la langue française à l'écrit et à l'oral.

L'entretien de motivation permet d'analyser la cohérence entre le projet professionnel envisagé et la formation choisie.

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap, après étude du dossier et selon les aménagements.

Délais d'accès :

Les périodes de rentrée scolaire s'effectuent entre les mois de septembre et novembre de chaque année, selon les calendriers académiques.

En cas d'inscription tardive, une planification pédagogique dédiée sera mise en place (selon la date de démarrage de la formation).

Tarifs au 01/09/2023 :

Tarif pour les candidats : 100% pris en charge

Tarif pour l'organisme financer : 5470€/an (montant minimum pour un contrat d'apprentissage fixé sur la base du référentiel France Compétences du 06/11/2023, 0% reste à charge pour l'entreprise)

Rythme alterné : 2 jours ÉCOLE / 3 jours ENTREPRISE



POURSUITE D'ÉTUDES ET DÉBOUCHÉS

Poursuites d'études : BTS Métiers de la Coiffure, CQP Maquilleur conseil animateur, CQP Styliste ongulaire, Certification Réaliser des techniques de rasage et de taille de barbe.

Débouchés : Le titulaire du BAC PRO Métiers de la Coiffure, peut exercer son activité comme employeur ou salarié et occuper des fonctions telles que : coiffeur hautement qualifié, technicien, chef d'entreprise, gérant, manager, etc.

Il pourra exercer ces postes dans les entreprises ou activités des domaines suivants : salons ou entreprises de coiffure, entreprises de production ou de distribution de produits capillaires, établissements sanitaires et sociaux (hôpital, maison de retraite, maison de convalescence...), établissements de tourisme, centres de vacances et de loisirs, milieu de la mode et du spectacle, etc.



PROGRAMME

Pôle 1

CONCEPTION ET RÉALISATION DE PRESTATIONS DE COIFFURE

- Elaboration d'un diagnostic en vue du service
- Mise en œuvre de techniques d'hygiène et de soins capillaires
- Conception et réalisation d'une coupe personnalisée femme et homme
- Conception et réalisation d'une modification personnalisée de la couleur
- Conception et réalisation personnalisées d'une mise en forme temporaire ou durable et d'un coiffage

Pôle 2

RELATION AVEC LA CLIENTÈLE ET VENTE DE SERVICES ET DE PRODUITS

- Accueil de la clientèle, identification de ses attentes et de ses besoins
- Conseil et vente de services ou de produits capillaires, matériels et accessoires
- Suivi, développement et fidélisation de la clientèle
- Promotion des prestations, des produits et des matériels

Pôle 3

PILOTAGE D'UNE ENTREPRISE DE COIFFURE

- Organisation de l'activité des personnels
- Suivi et accompagnement de l'équipe
- Aménagement et gestion des espaces d'une entreprise de coiffure
- Gestion administrative, économique et financière d'une entreprise de coiffure

Pôle 4

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

- Français, Histoire-Géographie
- Enseignement Moral et Civique
- Mathématiques
- Arts Appliqués et Culture Artistique
- Physique-Chimie
- Education Physique et Sportive
- Langue vivante
- Prévention Santé Environnement
- Economie-Gestion
- [Facultatif] Langue vivante

VOLUME HORAIRE MOYEN DES ENSEIGNEMENTS SELON LES ACQUIS DE L'APPRENTI

Grille horaire BAC PRO (format scolaire)	Seconde	Première	Terminale	Total sur 3 ans	% statut scolaire	Proposition % statut apprentissage	Répartition horaire (proposition)	Volume horaire hebdomadaire moyen
Enseignement professionnel	330	266	260	856	34%	40%	524	10
Economie gestion ou économie droit (selon la spécialité)	30	28	26	84	3%		51	1
Enseignements professionnels et français en co-intervention (b)	30	28	13	71	3%		43	1
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention (b)	30	14	13	57	2%		35	1
Réalisation d'un chef d'œuvre		56	52	108	4%		66	1
TOTAL enseignements professionnels	420	392	364	1176	47%		720	14
Français, histoire géographie et enseignement moral et civique	105	84	78	267	11%		223	4
Mathématiques	45	56	39	140	6%		117	2
Langue vivante A	60	56	52	168	7%		140	3
Sciences physiques et chimiques ou Langue vivante B (selon la spécialité)	45	42	39	126	5%		105	2
Arts appliqués et culture artistique	30	28	26	84	3%	70	1	
Education physique et sportive	75	70	65	210	8%	175	3	
Prévention-Santé-Environnement	30	28	26	84	3%	70	1	
TOTAL enseignements généraux	390	364	325	1079	43%	900	17	
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation (c et d)	90	84	91	265	11%	180	3	
Périodes de formation en milieu professionnel	4 à 6 semaines	6 à 8 semaines	8 semaines	18 à 22 semaines				
	140 à 210	210 à 280	280	630 à 770				
TOTAL des heures (a)	900	840	780	2520	100%	100%	1800	35

MOYENS HUMAINS ET MATERIELS

Compétences et qualification de l'équipe pédagogique

Les formateurs ont un niveau de qualification de Bac+3 à Bac+5 et/ou sont des professionnels du métier concerné, avec une expérience significative en formation.

Les coordonnateurs pédagogiques accompagnent les formateurs et peuvent être sollicités à tout moment pour des besoins de régulations, réajustements en lien avec le parcours de formation, problématiques d'évaluation...

Les équipes pédagogiques réactualisent régulièrement leurs compétences (plan formation continue) et assurent une veille technologique et pédagogique.

Secrétariat et accueil

Les assistantes administratives accompagnent les apprenants dans leurs formalités administratives.

Un accueil physique et téléphonique est assuré pour un premier niveau d'information et une orientation vers les interlocuteurs adéquats.

La constitution de l'équipe pédagogique dédiée à l'action de formation et les personnes ressources figurent dans le Livret de Liaison Pédagogique, remis à chaque apprenant en début de formation.

Locaux

Nous disposons de bureaux de formateurs/salle pour entretien individuel, de salles de cours et d'ateliers pédagogiques en lien avec les métiers des diplômes proposés et pourvus des équipements nécessaires et conformes aux référentiels. Nous mettons à disposition, les matériels nécessaires au bon déroulement de la formation : ordinateurs avec connexion internet, écrans, photocopieurs, documentations et logiciels spécifiques...

MOYENS HUMAINS ET MATERIELS

Salle de pratique : Salon entièrement équipé. Bacs, casques climazon, , séchoirs compacts, séchoirs à main, tabourets de coupe, fauteuils tablettes, chauffeuse permanente, stérilisateur, fer à cranter, fer à friser pro, petit matériel (bols, pinceaux,...).

Salle théorique : 1 tableau, 1 appareil photo numérique, 1 télévision , 1 ordinateur avec accès fibre.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE, SUIVI, ÉVALUATION

Démarche

Notre démarche privilégie une pédagogie et un suivi individualisés. La pédagogie de la réussite incite l'apprenant à être acteur de sa formation. Elle prend en compte le rapport à l'apprentissage et au savoir de tous et s'appuie sur l'expérience, les acquis antérieurs de chacun. Le groupe est utilisé comme un moteur, qui aide chaque apprenant à préciser sa place de membre.

La motivation est un puissant levier de la réussite. Pour soutenir l'effort dans le processus d'apprentissage et favoriser l'investissement de l'apprenant dans la formation, les modalités pédagogiques proposées doivent être variées pour favoriser le plaisir d'apprendre.

En fonction des objets de travail, des objectifs pédagogiques, des besoins des apprenants et de leur profil, nous proposons d'alterner les situations d'apprentissage :

- des activités complexes basées sur des situations problèmes,
- des apports théoriques,
- un enseignement explicite,
- l'observation des pratiques,
- des mises en situation professionnelle,
- l'apprentissage par le jeu,
- l'apprentissage par la réalisation d'un projet,
- l'entraînement et l'automatisation.

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

Les supports de cours sont fournis aux apprenants sous format papier et/ou numérique :

- documents authentiques (articles, extraits de livre, de rapport, d'étude, modes d'emploi, notices techniques...), certains cours seront suivis sur manuels scolaires (cours, exercices), devant être achetés par l'apprenant en début de formation, suivant la liste de fourniture scolaire remise par le cfa. Dossiers conçus par les formateurs, espaces numériques partagés (classroom), accès Internet (utilisation pédagogique des stockages cloud, réseaux sociaux...), apport théorique visuel et contenus interactifs via écran, qui facilitent la co-construction des savoirs en collectif, un carnet de liaison (classroom) contenant des check-lists d'objectifs et de compétences à travailler, des fiches d'évaluation en centre et en entreprise, des comptes-rendus de rencontres pédagogiques en entreprise.

COORDINATION DE LA FORMATION EN ENTREPRISE ET AU CENTRE DE FORMATION

La formation que va suivre l'apprenti est une alternance entre deux pôles de formation : l'entreprise et le CFA. Pour coordonner le travail et le suivi de l'apprenti entre et sur ces deux lieux, des outils existent et des temps spécifiques sont organisés, tout au long de l'année.

Les outils

- Le Carnet de liaison : l'apprenti, le maître d'apprentissage et le formateur le consultent et l'alimentent en fonction des moments, des besoins et des évolutions du parcours de formation de l'apprenti, des check-lists définissent les compétences et les connaissances que l'apprenti doit acquérir tout au long de sa formation, dans les domaines professionnels comme ceux de l'enseignement général.
- Une charte est proposée à la signature des trois parties lors du premier entretien. Elle permet à chacun de s'engager sur les objectifs, le contenu et les modalités du parcours de formation de l'apprenti.
- Chaque apprenti dispose, dès son entrée en formation, de son emploi du temps et de son calendrier d'alternance individualisés.

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Evaluation en cours de formation

Tout au long de la formation, des temps d'évaluation sont organisés en continu, pour que chaque apprenant puisse nommer ses objectifs pédagogiques, ses progressions et ses réussites.

Une démarche d'évaluation formative incite à analyser ses pratiques et ses stratégies d'apprentissage.

Situation d'évaluation

Ces évaluations peuvent prendre différentes formes en fonction des objectifs : fiche d'analyse du travail, test en ligne, QCM sur table, exercice d'entraînement, mise en situation, épreuve d'oral, examen blanc, présentation projet...

Attestation de compétences

Le dispositif d'évaluation est formalisé sur classroom avec un accès unique : évaluation initiale, bilans intermédiaires et évaluation finale, permettent de visualiser et mettre en valeur les acquis de la formation, de capitaliser ce qui fonctionne et d'impulser des changements de pratiques, pour optimiser l'acquisition de connaissances et compétences.

MODALITÉS DE CERTIFICATION

Le centre de formation facilite l'inscription des apprenants aux épreuves de validation et les informe des dates des examens.

Le diplôme est délivré au vu des résultats obtenus à un examen se déroulant sous la forme d'une combinaison d'épreuves ponctuelles terminales. La présence du candidat à toutes les épreuves est obligatoire. Possibilité de valider un ou des blocs de compétences.

L'Education Nationale délivre le diplôme, ou le cas échéant, une attestation reconnaissant l'acquisition de blocs de compétences.

Baccalauréat Professionnel spécialité Métiers de la coiffure			Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public		Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles		Voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité
Épreuves	Unités	Coef.	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode
E1 - Épreuve scientifique et technique		3					
Sous-épreuve E11 : Mathématiques *	U 11	1,5	CCF		Ponctuel écrit et pratique	1h	CCF
Sous-épreuve E12 : Physique- chimie *	U 12	1,5	CCF		Ponctuel écrit et pratique	1h	CCF
E2 - Pilotage d'une entreprise de coiffure	U 2	2	Ponctuel Ecrit	2h	Ponctuel Ecrit	2h	CCF
E3 - Épreuves Professionnelles		15					
Sous-épreuve E31 : Techniques de coiffure	U 31	10	Ponctuel Ecrit et pratique	6h	Ponctuel Ecrit et pratique	6h	CCF
Sous-épreuve E32 : Relations clientèle - accueil en salon - vente	U 32	3	CCF		Ponctuel Ecrit et oral	30 min	CCF
Sous-épreuve E33 : Économie - gestion *	U 33	1	Ponctuel écrit	2h	Ponctuel écrit	2h	CCF
Sous-épreuve E34 : Prévention santé environnement *	U 34	1	Ponctuel écrit	2h	Ponctuel écrit	2h	CCF
E4 - Épreuve de langues vivantes *	U 4	2	CCF		Ponctuel oral	20 min (1)	CCF
E5 - Épreuve de français, histoire-géographie et enseignement moral et civique		5					
Sous-épreuve E51 : Français *	U 51	2,5	Ponctuel écrit	2h30	Ponctuel écrit	2h30	CCF
Sous-épreuve E52 : Histoire-géographie et enseignement moral et civique *	U 52	2,5	Ponctuel écrit	2h	Ponctuel écrit	2h	CCF
E6 - Épreuve d'arts appliqués et cultures artistiques *	U 6	1	CCF		Ponctuel écrit	1h30	CCF
E7 - Épreuve d'éducation physique et sportive *	U 7	1	CCF		Ponctuel pratique		CCF
Épreuves facultatives (2) *							
EF1	UF 1						
EF2	UF 2						

Le Studio

CENTRE DE FORMATION

“

Notre objectif est de former
l'élite de la coiffure et de l'esthétique,
De changer les codes et les mentalités,
de mettre en valeur nos métiers.
Nous nous engageons à vous former,
vous donner toutes les clés
pour faire parti des meilleurs,
vous accompagner et vous soutenir,
pour que cette orientation soit
le meilleur choix de votre vie.

”

Informations sur :

www.lestudio-formation.com

04.93.75.41.80



Le Studio - Centre de Formation
1870 Route de la Roquette
06250, Mougins